

L'oreille des experts en sinistres et la parole des indécis

André Lavoie

Volume 14, numéro 1, hiver-printemps 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/33809ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (imprimé)

1923-3221 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lavoie, A. (1995). L'oreille des experts en sinistres et la parole des indécis. *Ciné-Bulles*, 14(1), 2-3.

L'oreille des experts en sinistres et la parole des indécis

par André Lavoie

«Faut-il à tout prix préserver ce paquebot de 80 millions (l'O.N.F.)? (...) Le rapport suggère différents scénarios de démantèlement de l'Office, auquel il reproche inefficacité et lourdeur bureaucratique.

«Avant de pousser les hauts cris, le moment est bien choisi pour prendre le pouls de l'institution. Celle-ci a longtemps constitué l'ultime symbole de réussite canadienne. Mais ainsi que l'indique un petit tour dans les coulisses de notre industrie cinématographique, ce n'est plus le cas. Prenez Arlette Dion, productrice, qui a passé près d'un quart de siècle à l'Office et qui vient de s'envoler vers le secteur privé. Pour elle, l'O.N.F. est comme Woodstock 2: une immense machine bâtie à l'image d'un modèle ancien, qui tue la liberté à force de vouloir la reconstituer de façon artificielle.

(...)

*«Encroûté dans des guerres intestines et une bureaucratie malsaine, l'O.N.F. ne peut plus s'accrocher à sa grandeur passée pour justifier son existence. Plusieurs pans de son activité méritent d'être préservés mais l'organisme a besoin d'un électrochoc, et c'est ce que lui propose SECOR, selon des voies qui méritent d'être évaluées à la pièce.»
(Agnès Gruda, «Faut-il démanteler l'O.N.F.?», *La Presse*, 8 novembre 1994)*

Sur l'autel du néolibéralisme, les sacrifices se multiplient et plus ils sont nombreux et fréquents, plus nous courons la chance de voir nos fautes enfin expiées. Pas besoin d'être devin ou s'appeler Luc Juret pour savoir que le Canada en a long à se faire pardonner, lui qui porte l'odieux d'appuyer ses artistes, de subventionner son cinéma et d'octroyer des centaines de millions de dollars à une télévision nationale qui n'a rien de mieux à faire que de critiquer les actions d'un État pourtant si généreux à son endroit. La Vierge de Fatima a bien eu raison de lancer son «Pauvre Canada!». Et elle n'avait pas encore lu le Rapport SECOR...

Le milieu télévisuel et cinématographique, lui, n'a pas attendu une prochaine apparition pour se ruer littéralement sur ces études qui voulaient jeter les bases d'une discussion «éclairée» sur l'avenir de nos institutions culturelles, les bien-nommées Téléfilm Canada et Office national du film (O.N.F.). Que le gouvernement fédéral, sous la gouverne approximative de Jean Chrétien, veuille revoir le rôle et le fonctionnement de deux organismes qui, aussi prestigieux soient-ils, ne sont pas exempts de critiques, quoi de plus naturel.

Il s'est donc lancé dans une vaste révision de ses programmes et examine à la loupe chaque dollar qu'il investit pour faire fonctionner ce canard boiteux que l'on nomme le Canada. Ainsi retranche-t-il 700 millions de dollars de son budget à la culture et aux communications ces trois prochaines années.

Dans la foulée de cette démarche d'introspection idéologico-économique, le ministre du Patrimoine canadien, M. Michel Dupuy, a donc commandé une étude à la firme SECOR pour tenter de dessiner l'avenir de Téléfilm Canada et de l'O.N.F. Mais

avant même d'avoir déposé ses recommandations, il apparaissait déjà clair que ces Jojo l'astrologue en service commandé avaient les mains liées par un gouvernement qui ne voulait pas les entendre parler de cinéma, encore moins de culture. Dites-nous comment rendre l'industrie cinématographique canadienne *vraiment* rentable et surtout par quel tour de passe-passe nous retirer en douce de certains secteurs d'activités que nous jugeons peu susceptibles de remplir nos coffres dégarnis.

Ce qu'il faut donc retenir de cette étude qui, le temps le dira, sombrera dans l'oubli ou servira véritablement de référence à l'ensemble du milieu, c'est le retour aux bonnes vieilles formules servies à la sauce libérale et l'incapacité de ses auteurs à reconnaître, une fois pour toutes, que des pans entiers de l'industrie cinématographique canadienne ne seront *jamais* rentables. Face à ce constat que d'aucuns refusent de voir, est-il possible, dans la mesure de nos moyens, — modestes malgré tout ce que certains peuvent prétendre — d'offrir aux gens d'ici et d'ailleurs un cinéma différent, singulier et non une pâle copie des *movies of the week* que nous servent ad nauseam nos voisins?

Si l'on suit à la lettre le raisonnement de la firme, signe avant-coureur d'une prochaine politique canadienne du cinéma et de la télévision, Téléfilm Canada n'aura jamais si bien porté son nom. À défaut de développer des projets et de soutenir la cinématographie canadienne dans son ensemble, il est suggéré une approche nettement plus sélective, pour ne pas dire restrictive. L'organisme aurait ainsi le devoir de soutenir le secteur indépendant, de consolider, par un financement adéquat et récurrent, les entreprises les plus susceptibles de dynamiser l'industrie. Plutôt que de juger de la valeur cinématographique d'un projet, on interrogera davantage sa viabilité économique. Dans cette optique, les producteurs — qui sont davantage respectés et écoutés que les cinéastes par les fonctionnaires de l'organisme — pourront obtenir, grâce à leur connaissance aiguë du marché, une aide pour concevoir et développer des produits audiovisuels pouvant être vus et appréciés par le plus large auditoire.

Mais le grand art, me direz-vous? Ce ne sera certes pas l'affaire de Téléfilm Canada, mais bien celle du malmené et mal-aimé O.N.F. qui, admirez la trouvaille, sera un véritable centre de formation pour la relève cinématographique tout en se départissant de ses services techniques, remis au secteur privé. Dans le même souffle, comme pour avoir l'air d'y croire,

les auteurs réaffirment la grande expertise de l'O.N.F. dans le domaine de l'animation et du documentaire. Mais on se demande bien comment les cinéastes pourront y réaliser leurs films dans un contexte où l'on paraît obsédé par la rentabilité immédiate et la productivité industrielle.

On pourrait se perdre longtemps dans les méandres des propositions de ces «experts en sinistres» qui, pour une xième fois avec le rapport SECOR, se penchent sur les problèmes de notre industrie en mal de reconnaissance et sous continuelle perfusion. Que l'on veuille changer, voire améliorer les choses, soit. Mais la tentative presque désespérée de nous lessiver le cerveau avec des dogmes aussi discutables que celui du «salut qui passe par le privé» a de quoi rendre perplexes.

Nous avons d'ailleurs déjà eu la preuve en décembre dernier que de rapports en consultations, les jeux sont faits et le show réglé au quart de tour, dans une mise en scène typiquement canadienne où les *happy ends* sont inexistantes. Les vedettes de ce spectacle à faible déploiement sont Mme Donna Scott et M. Roch Carrier, respectivement présidente et directeur du Titanic de la culture canadienne, un Conseil des arts du Canada (C.A.C.) qui prend visiblement l'eau et s'enfonce chaque jour un peu plus à cause de l'indifférence et de l'insensibilité des élus. Ils nous ont convié à faire partie du spectacle, une vaste consultation pour redéfinir le rôle du C.A.C. mais surtout une tentative désespérée et tardive d'échafauder des plans de survie face à des coupures qui s'annoncent draconiennes. On invitait ni plus ni moins tous les professionnels et les créateurs à élaborer le scénario de leur propre mise à mort face à des fossoyeurs censés les défendre. Nos deux pèlerins ont reçu en pleine figure la grogne du milieu culturel et ce, d'un océan à l'autre.

Voilà donc dessinée la toile de fond sur laquelle se profilera le cinéma du prochain millénaire, au Canada du moins. Les prochains mois seront cruciaux dans tous les secteurs de l'industrie cinématographique et télévisuelle. Que soit remercié Paul Martin.



Qu'il soit péquiste ou libéral, un gouvernement fraîchement élu à Québec abandonne vite ses grands idéaux et n'hésite pas à prendre l'habit du comptable à la petite semaine. Tous les lendemains d'élection nous renvoient donc à cette triste réalité et le 13 septembre 1994 n'a pas fait exception.

Les troupes de Jacques Parizeau connaissent sans doute sur le bout de leurs doigts les saints évangiles d'un Québec souverain mais au chapitre des miracles et de la multiplication des pains, force est de constater qu'il nous faudra nous armer de patience avant de recueillir les fruits de leur évangélisation. Pour l'instant, tout en vantant la grande créativité des artistes québécois, leurs succès à l'étranger et le dynamisme du milieu, on continue d'étouffer les plus nobles initiatives et d'agir comme un simple gouvernement «provincial». Le dossier de la Cinémathèque québécoise est très éclairant à ce propos.

C'est ainsi que l'automne dernier, le très «municipal» ministre Guy Chevrette a temporairement mis en veilleuse les projets d'agrandissement de la Cinémathèque en «réévaluant» la subvention accordée en bonne et due forme par le gouvernement sortant. Cette suspension a fait plus de peur que de mal et le ministre a rapidement rectifié le tir, ce qui n'était que le simple triomphe du gros bon sens. Mais c'était compter sans l'arrivée surprise d'une nouvelle ministre de la Culture et des Communications, Mme Rita Dionne-Marsolais, qui, après la comète Malavoy, a voulu faire son petit coup d'éclat en freinant les ambitions de l'institution.

Mais le ciel du Québec est rempli d'étoiles et Rita Dionne-Marsolais a vite suivi Marie Malavoy. À vouloir *ploguer* ses amis à Radio-Québec et ailleurs tout en réfléchissant (?) à voix haute sur les possibles conflits d'intérêts à la future SODEC, la ministre a étalé des contradictions qui ne pardonnent pas. Que le premier ministre Jacques Parizeau, avec son style de plus en plus présidentiel, prenne le relais et s'approprie le dossier de la culture pour remettre, comme il le dit si bien, la locomotive sur les rails, personne ne sait au juste s'il s'agit là d'une bonne décision.

À tout le moins, après quelques jeux de coulisses et une pénible période de suspense, qui en aura dit long sur le poids politique de la culture, le projet de 13 millions de dollars de la Cinémathèque québécoise est-il réactivé, ce qui, pour certains, apparaîtra comme une heureuse nouvelle, mais qui n'est, en fait, que la confirmation d'une décision prise au printemps 1994 par le gouvernement libéral puis réitérée par la ministre Malavoy, donc le gouvernement péquiste. Voilà exactement le genre d'égarement que doit éviter la nouvelle direction de la SODEC. On ne le lui dira jamais trop, l'heure est à la clarté et à la transparence, car on rêve d'une autre façon d'être gouverné... ■

«Dans l'éventail d'options pour l'O.N.F., la plus enjolvée est donc celle de la privatisation partielle, qui viderait l'Office de ses activités de production et ne lui laisserait que des tâches de formation. Quant à Téléfilm Canada, malgré un bilan désastreux qu'il faut lire entre les périphrases, il ne ferait l'objet que d'une réforme interne, pour rationaliser ses nombreux programmes de soutien à l'industrie, les rendre plus automatiques, et réduire son lourd appareil bureaucratique. C'est exactement ce que veut «l'industrie» que ce rapport n'aurait jamais osé inquiéter, et dont on dit même que c'est un 'impératif' de poursuivre sa consolidation.

(...)

«Dix ans et plus d'un milliard calés chez Téléfilm Canada qui a été le conduit principal de ce rêve, le temps est venu de se demander si le soutien de l'État au film et à la vidéo doit encore être obsédé de concurrence internationale, d'étapes unifoliées sur l'autoroute de l'information, ou de révélation du génie qui scénariserait l'histoire canadienne pour la rendre enfin une et indivisible. Rien, dans les recettes de SECOR pour Téléfilm Canada, ne garantit une nouvelle santé à cette fausse industrie privée, sauf les clichés habituels sur les vertus de la concurrence. Même si l'O.N.F. a aussi besoin de réforme, et notamment de consolider sa mission de formation et de se concentrer à nouveau sur son travail supérieur en documentaire et en animation, il ne devrait jamais être question de le brader pour de telles chimères.»
(Lise Bissonnette, «Septième art et artifice», *Le Devoir*, 5 novembre 1994)